



ADOBE PHOTOSHOP NIVEAU 1

OBJECTIF : Apprendre les fonctions essentielles de logiciel pour retoucher des images et faire des photomontages simples	DURÉE :	21 heures
	PUBLIC :	Etudiant(e), Salarié(e), Demandeur d'emploi, Entrepreneur(se)
	PRÉ-REQUIS :	Pratique courante de l'outil informatique
	VALIDATION :	Attestation de formation Possibilité de passer la certification TOSA Code CPF : 164 617

CONTENU DE LA FORMATION

ACQUÉRIR LES BASES THÉORIQUES INDISPENSABLES

- Les espaces colorimétriques pour le Web et le Print.
- La résolution d'une image selon sa destination finale.

SE FAMILIARISER AVEC LE LOGICIEL

Apprendre à naviguer dans Photoshop.

UTILISER LES CALQUES

- Création de calques et de groupes de calques.
- Transformation.

LES OUTILS DE SÉLECTION ET DE DÉTOURAGE

- Outils de sélection : rectangle et ellipse, lassos, baguette magique et sélection rapide.
- Additionner ou soustraire des sélections.
- Récupérer la sélection / Intervertir.

RETOUCHER UNE IMAGE

- Corriger les imperfections avec les outils Tampon et Correcteur.
- L'outil pièce et déplacement sur le contenu.

LES OUTILS DE PEINTURE

- Pinceaux, crayon : leur paramétrage, leur emploi graphique optimal.
- Utiliser la gomme et le dégradé.

LE TEXTE

- Mise en forme avec les palettes caractère et paragraphe.
- Effets spéciaux : déformation, torsion, enveloppes.
- Les textes curvilignes.

CHANGER DE MODE COLORIMÉTRIQUE.

UTILISATION DES RETOUCHES COLORIMÉTRIQUES DE L'IMAGE (TEINTE, SATURATION, NIVEAUX..)

LES DIFFÉRENTS MODES DE FUSION

ENREGISTRER

Photoshop PSD, EPS, TIFF, JPEG, GIF, PNG, PDF.

APPLICATION

Exercices pratiques autour de la retouche de photos

PLANNING :	TARIFS
<ul style="list-style-type: none"> > Du 09.01 au 11.01.2019 > Du 21.01 au 23.01.2019 > Du 13.02 au 15.02.2019 > Du 06.03 au 08.03.2019 > Du 23.04 au 25.04.2019 > Du 15.05 au 17.05.2019 > Du 12.06 au 14.06.2019 	<ul style="list-style-type: none"> > Du 15.07 au 17.07.2019 > Du 26.08 au 28.08.2019 > Du 11.09 au 13.09.2019 > Du 09.10 au 11.10.2019 > Du 06.11 au 08.11.2019 > Du 09.12 au 11.12.2019
	<ul style="list-style-type: none"> > Etudiants : adhésion* + 105€ > Autofinancement : adhésion* + 157.50€ > Prise en charge CPF : 210€ > Prise en charge par un organisme (OPCA, AGEFIPH, entreprise ...) : 315€

* Adhésion annuelle : Acquittable une seule fois, quel que soit le nombre de formations suivies.